



PREFET DU NORD

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 255 - DECEMBRE 2013**

# SOMMAIRE

## **59\_Préfecture du Nord**

### **Secrétariat général**

Arrêté N °2013343-0004 - Arrêté portant délégation de signature à M. Thierry  
NELSON chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources  
humaines et des moyens .....

1





PREFET DU NORD

## **Arrêté n °2013343-0004**

**signé par  
Dominique BUR - Préfet du Nord**

**le 09 Décembre 2013**

**59\_Präfecture du Nord  
Secrétariat général  
DIPP- Direction des Politiques publiques**

Arrêté portant délégation de signature à M.  
Thierry NELSON chef du bureau de la  
dépense à la direction des finances, des  
ressources humaines et des moyens



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général  
de la préfecture du  
Nord

Direction des Politiques  
Publiques

Bureau des Affaires  
Départementales et du  
Suivi de l'Action de  
l'Etat

**Arrêté portant délégation de signature à M. Thierry NELSON chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de M. Dominique BUR, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense Nord, Préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 modifié portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2013 portant nomination de M. Thierry NELSON, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, en qualité de chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens à compter du 30 novembre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2012 portant nomination de Mme Isabelle PEERE, en qualité d'adjointe au chef au Chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du Nord

## ARRÊTE

Article 1er: Délégation de signature est donnée à M. Thierry NELSON, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du bureau de la dépense à la préfecture du Nord du département du Nord, à l'effet de signer les correspondances courantes et copies relatives :

- aux demandes de paiement, aux engagements juridiques, aux titres de perception et à toutes pièces comptables relatives aux recettes et dépenses pour lesquelles le préfet est ordonnateur secondaire ;
- aux titres de perception émis pour le recouvrement des taxes fiscales effectuées à l'encontre des débiteurs domiciliés dans le département du Nord ;
- au visa exécutoire des bordereaux récapitulatifs des titres de perception émis par la direction régionale des finances publiques du Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord.

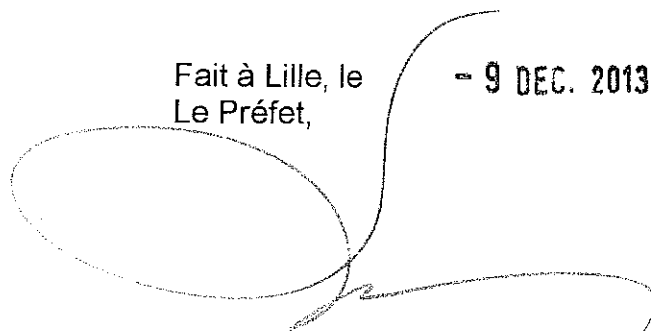
Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry NELSON, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1er du présent arrêté sera exercée par Mme Isabelle PEERE, secrétaire administratif de classe normale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjointe au chef du bureau de la dépense.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du jour de sa publication.

Article 4 : Le Secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le  
Le Préfet,

- 9 DEC. 2013



Dominique BUR